



Municipalité de Saint-Éloi

183, rue Principale Ouest

Saint-Éloi (Québec) G0L 2V0

Tél. : (418) 898-2734 Fax : (418) 898-2305

Courriel : st-eloi@st-eloi.qc.ca

Site web : <http://www.municipalite-st-eloi.com>

Heure d'ouverture du Bureau Municipal

Lundi au mercredi

9 h 00 à 11 h 30

13 h 00 à 17 h 00

Jeudi sur rendez-vous

Vendredi, fermé

PERSONNEL

Annie Roussel, directrice générale

Martine April, secrétaire-trésorière adjointe

Denis Filion, employé municipal (saisonnier)

Alexandre Desjardins, inspecteur en bâtiment et en environnement

Adresse courriel : alexandre.desjardins@mrcdesbasques.com

Valérie Brillant-Blais, inspecteur en bâtiment et en environnement

Adresse courriel: valerie.brillant-blais@mrcdesbasques.com

CONSEIL MUNICIPAL

M. Mario St-Louis, maire

M. Roger Lavoie, conseiller #1

M. Jonathan Rioux, conseiller #2

M. Éric Veilleux, conseiller #3

M. Jocelyn Côté, conseiller #4

M. Samuel Sirois, conseiller #5

Mme Gisèle Saindon, conseillère #6, pro-maire



Date de la prochaine séance du conseil municipal

Mercredi le 6 juillet 2022 à 19 h 30

RAPPORT DU MAIRE

Afin de me conformer à l'article 176.2.2 du Code municipal, je dois faire rapport sur la situation financière de la Municipalité lors d'une séance ordinaire du conseil tenue en juin. Cet exposé traitera principalement des points suivants :

- Les états financiers 2021
- Le rapport du vérificateur 2021

États financiers 2021

Les états financiers 2021 indiquent un excédent de fonctionnement de 104 535\$. Ce résultat est attribuable aux recettes réelles de 797 581\$ plus les investissements et des dépenses réelles de 717 459\$ moins les investissements et les éléments de conciliations à des fins fiscales. Depuis le 1^{er} janvier 2007 la municipalité doit appliquer les principes comptables généralement reconnus basés sur les recommandations du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, ce qui a donné lieu à une modification de méthodes comptables en 2007.

Rapport du vérificateur 2021

Le rapport du vérificateur ne contient aucune restriction ou annotation et indique que les états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2021 selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

FONDS DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS DE LA MRC DES BASQUES

Attendu que la Municipalité de Saint-Éloi a fait une demande auprès du fonds de soutien aux projets structurants (FSPS) de la MRC des Basques afin de faire l'achat d'un défibrillateur accessible à toute la population;

Attendu que la Municipalité de Saint-Éloi a demandé à Poste Canada la permission d'utiliser la salle des cassiers postaux pour installer le défibrillateur;

Attendu que Poste Canada est favorable à notre demande;

Attendu que la Municipalité de Saint-Éloi a reçu un montant de 1200\$ de subvention du FSPS;

Pour ces motifs, la municipalité de Saint-Éloi fasse l'achat d'un défibrillateur et qu'il soit installé dans la salle des cassiers postaux. De plus, Monsieur le maire et Madame la Directrice générale sont autorisés à signer tout document concernant le FSPS et Poste Canada.

SOUSSION RAPIÉCAGE DE PAVAGE

La Directrice générale a reçu de Pavage Cabano une soumission concernant le rapiéçage de trois bouts de chemins. Après discussion du conseil, ceux-ci remettent au mois prochain la décision étant donné le manque d'information.

PRABAM

La Directrice générale informe les membres du conseil du montant d'argent qu'il reste dans le programme PRABAM à investir dans les infrastructures municipales. Un membre du conseil demande s'il serait possible de refaire un cabanon pour le service incendie sur la Route de la Station afin de remplacer l'autre qui est délabré. La Directrice générale vérifie dans le guide et les informe que c'est admissible. Les membres du conseil se feront sortir des prix soit par des entrepreneurs ou des quincailleries pour le remplacer.

ABAT-POUSSIÈRE

Une résolution a été adoptée afin que la Municipalité de Saint-Éloi engage Les Entreprises S. Desjardins inc. à l'heure selon les taux 2022 du transport des matières en vrac pour étendre l'abat-poussière avec son camion et sa saleuse et le nettoyage de ses machineries par la suite.

L'ASSOCIATION DU CANCER DE L'EST DU QUÉBEC RECHERCHE DES BÉNÉVOLES / CAMPAGNE PORTE-À-PORTE 2022

La 34^e campagne Porte-à-porte de l'Association du cancer de l'Est du Québec battra son plein du 14 août au 30 septembre prochain. Pour réaliser cette importante campagne, l'Association est à la recherche de personnes intéressées à donner un coup de main pour sillonner une ou des rues de leur quartier en vue de récolter des dons. Vous êtes à la recherche d'un bénévolat près des gens? Nous avons besoin de vous!

L'an dernier, 1170 bénévoles ont parcouru 3510 rues lors de la campagne Porte-à-porte tenue dans tout l'Est-du-Québec. La générosité de la communauté a une fois de plus été au rendez-vous, contribuant directement au mieux-être des personnes touchées par le cancer à travers la région. Le fruit de ce grand effort de solidarité : des dons totalisant \$165 385!

Pour contribuer vous aussi au succès de la campagne Porte-à-porte 2022, communiquez dès maintenant avec Sylvie Carroll, coordonnatrice des bénévoles à l'Association : 418 724-0600 poste 2304 ou 1 800 463-0806 ou scarroll@aceq.org.

Les dons que vous récolterez seront réinvestis à 100 % dans l'Est-du-Québec pour offrir aux personnes touchées par le cancer des services qui les aident à se sentir mieux physiquement et psychologiquement.

RÉSULTAT SOUMISSION / CHEMIN D'HIVER

Attendu que la Municipalité de Saint-Éloi a demandé des soumissions public pour le déneigement des chemins en hiver pour les saisons 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025;

Attendu que l'ouverture des soumissions a eu lieu lundi le 6 juin 2022 à 15h00 au bureau de la municipalité devant Monsieur le maire, Madame la Directrice Générale et quelques entrepreneurs;

Attendu que deux entrepreneurs ont répondu à notre demande;

Attendu que les soumissionnaires et les prix sont les suivants;

Les Entreprises S. Desjardins inc.

Prix : \$251 004.56 plus taxes pour 2022-2023
 \$258 534.69 plus taxes pour 2023-2024
 \$266 290.73 plus taxes pour 2024-2025

Construction R.J Bérubé inc.

Prix : \$325 043.45 plus taxes pour 2022-2023
 \$341 366.25 plus taxes pour 2023-2024
 \$357 689.05 plus taxes pour 2024-2025

Attendu que Les Entreprises S. Desjardins inc. est le plus bas soumissionnaire dans le présent appel d'offre conforme au devis de la municipalité;

Attendu que le prix convenu au contrat englobe tous les travaux et toutes les dépenses pour les saisons 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025. C'est un prix au kilomètre, donc à perte ou à gain, sauf pour les variations du prix du carburant diesel. Les ajustements annuels au prix du carburant seront déterminés selon la « clause relative au montant d'ajustement du contrat en fonction des variations du prix du carburant diesel » utilisée et déterminée par le Ministère des Transports.

Attendu que le contrat est valide jusqu'au 1^{er} juin 2025;

Attendu que le contrat expire à la fin de la période contractuelle décrit ci-dessus;

Pour ces motifs, la Municipalité de Saint-Éloi accorde le contrat de déneigement des chemins en hiver pour les saisons 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025 aux Entreprises S. Desjardins inc. pour les montants indiqué ci-dessus. De plus, Monsieur le Maire, Mario St-Louis et Madame la Directrice générale, Annie Roussel sont autorisés à signer le contrat avec Les Entreprises S. Desjardins inc.

ABRASIF POUR CHEMIN D'HIVER

Considérant que la Municipalité de St-Éloi a demandé aux Entreprises Camille Dumont de faire une offre afin de combler nos besoins d'abrasif pour l'hiver 2022-2023;

Considérant que les membres du conseil ont pris son offre en considération et qu'ils lui demandent que soit fait une réserve d'abrasif constituée de **750** tonnes de sable ainsi que le transport et le mélange de **65** tonnes de sel plus le transport de **+/- 10** tonnes de sel en vrac ;

Considérant que le sable utilisé soit adéquat lors de l'utilisation et qu'il respecte les normes du Ministère des Transports;

Considérant que **le sel sera payé par la Municipalité** sur production de la facture originale et livré sur le site indiqué par l'entrepreneur;

Considérant que les travaux devront être complétés au plus tard **le 28 octobre 2022;**

À ces causes, la Municipalité de Saint-Éloi engage Les Entreprises Camille Dumont inc. au montant de 11157.25\$ plus taxes en respectant les conditions énumérées ci-dessus.

RÉSOLUTION D'APPUIE À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-DIEU CONCERNANT UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR COMPENSER LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ATTRIBUABLES À LA HAUSSE DU PRIX DES CARBURANTS

Une résolution a été adoptée afin que la Municipalité de Saint-Éloi appuie la Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu dans leur demande d'aide financière auprès du Gouvernement afin de compenser les dépenses de fonctionnement attribuables à la hausse du prix des carburants.

RÉSOLUTION POUR LA CRÉATION ET LA MISE SUR PIED DU COMITÉ DE SUIVI DU PLAN MADA

Une résolution a été adoptée afin que la Municipalité de Saint-Éloi autorise la création et la mise sur pied du comité de suivi du plan d'action MADA. De plus la municipalité nomme Monsieur le Maire Mario St-Louis, Madame la Directrice générale Annie Roussel, Madame la conseillère Gisèle Saindon et Monsieur Michel Desmarais sur le comité et leur mandat est de faire le suivi et soutenir la réalisation des actions lors du processus de mise en œuvre.

PROGRAMME D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 2022-2024

Considérant que la région des Basques est nettement défavorisée au niveau du développement économique;

Considérant qu'il est de l'intention de la Municipalité de Saint-Éloi de créer un programme d'aide au développement économique ayant pour objet d'apporter un support financier aux industries et commerces de biens et services ainsi qu'aux résidentiels qui désirent s'installer dans la région des Basques et plus particulièrement sur le territoire de la Municipalité de Saint-Éloi et ceci en passant par le Comité de Relance de Saint-Éloi;

Considérant que la création, l'expansion des industries et des commerces de biens et services se traduit automatiquement par une activité économique plus intense;

Considérant que la venue de nouveaux résidents sur le territoire se traduit également par une activité économique plus intense et se doit d'être favorisée;

À ces causes, la Municipalité de Saint-Éloi adopte le présent programme d'aide au développement économique 2022-2024 favorisant la Municipalité de Saint-Éloi et ceci en passant toujours par le Comité de Relance qui est un comité sans but lucratif (Article 90 et suivants de la Loi sur les compétences municipales).

RÉSOLUTION RÈGLEMENT D'EMPRUNT TEMPORAIRE PROJET PIIRL

Une résolution a été adoptée afin que la municipalité de Saint-Éloi :

- Autoriser un emprunt temporaire auprès de la Caisse Desjardins des Basques d'une somme n'excédant pas 896 970\$;
- Autorise Monsieur Mario St-Louis, maire et Madame Annie Roussel, directrice générale à signer tout document requis pour donner effet à la présente résolution.
- Demande que le déboursé soit fait sur demande de la Directrice générale.

RÉAJUSTEMENT CARBURANT / ROUTE DE LA STATION / MUNICIPALITÉ / PRIME DE DISPONIBILITÉ / TRAVAUX HORS SAISON

Une résolution a été adoptée afin que la Municipalité de Saint-Éloi remet aux Entreprises Steven Desjardins inc. un montant total de 9795.68\$ ce qui comprend un montant pour la prime de disponibilité pré-saison et post-saison MTQ (2000\$), un montant pour la variation du prix du carburant pour la saison 2021-2022 portion Route de la Station (761.37\$) et (6756.15\$) pour la portion de la Municipalité et un montant pour les opérations exécutées en période de disponibilité travaux hors saison le 29 avril 2022 (278.16\$).

PROJET PIIRL / GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ

Attendu que la Directrice générale c'est informé auprès de l'équipe qui s'occupe du PAVL volet redressement afin d'insérer le remplacement des glissières de sécurité dans la côte de la montagne dans la subvention du PAVL volet redressement;

Attendu que l'équipe du PAVL volet redressement a répondu positivement à notre demande toujours en prenant en considération que les interventions doivent être réalisées sur le segments de route pour lesquels l'aide financière a été octroyée;

Pour ces motifs, la Municipalité de Saint-Éloi inclus la réfection des glissières de sécurité dans la côte de la montagne sur la Route de la Station dans la demande faite auprès du programme PIIRL volet redressement.

VILLE RIVIÈRE-DU-LOUP

Attendu que la Municipalité de Saint-Éloi a reçu un courriel en date du 2 juin 2022 du Directeur et chef des opérations de la Ville de Rivière-du-Loup M. Éric Bérubé afin de nous signifier leurs intentions de poursuivre l'entente incendie selon les termes déjà prévus soit 12 mois;

Attendu que la Municipalité de St-Éloi et la brigade incendie de St-Éloi sont satisfaits des services offerts par le service de sécurité incendie de la Ville de Rivière-du-Loup;

Pour ces motifs, la Municipalité de Saint-Éloi accepte de poursuivre l'entente de services en matière de protection incendie avec la Ville de Rivière-du-Loup pour l'année 2023 et ceci pour un an tel qu'indiqué dans la dite entente.

RÉSOLUTION POUR LA CRÉATION DU COMITÉ VOISIN SOLIDAIRE

Une résolution a été adoptée afin que la Municipalité de Saint-Éloi nomme Monsieur le Maire Mario St-Louis, Madame la Directrice générale Annie Roussel, Madame la conseillère Gisèle Saindon et Monsieur Michel Desmarais sur le comité voisins solidaires.

COTISATION SADC 2022-2023

Une résolution a été adoptée afin que la municipalité de Saint-Éloi accepte de déboursier un montant de 10\$ concernant notre contribution annuelle pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023 à la SADC.

CAMPOR

Votre installation septique à besoin d'être vidangée ... Réservez votre place en communiquant avec Campor environnement au 418-867-8577 poste 102.



Tournoi de balle-donnée Alex Belzile quatrième édition

Le comité organisateur du tournoi de balle-donnée Alex Belzile invite la population à sa quatrième édition qui aura lieu au terrain de balle de Saint-Éloi, le 1, 2 et 3 juillet 2022.

Vendredi 1 juillet:

17h: Émission de radio "Sport Au Max" en direct, sous le chapiteau avec CIEL FM 103,7

18h: Souper «PAT BBQ» avec food truck sur place (billets en pré-vente)

22h: Performance musicale, l'orchestre « Les Sacs Lousses »

Samedi 2 juillet :

AM: Début des parties, plusieurs équipes et joueurs de partout au Québec seront de la compétition pour remporter le prestigieux trophée.

22h: Chansonnier Sébastien Caron

Dimanche 3 juillet :

Classification et finale du tournoi

Cantine sur place durant toute la fin de semaine, nombreux prix de présence et plusieurs nouveautés ont été ajoutés à l'édition 2022.

Un service de raccompagnement sera disponible tout au long de l'évènement.

Tous les profits de ce tournoi seront redistribués à des organismes de Saint-Éloi afin de promouvoir et supporter la pratique de différents sports dans la communauté.

On vous attend en grand nombre.

Pour informations : Jean Belzile 418-898-3507

FERMETURE ESTIVALE POUR LA BIBLIOTHÈQUE

Veuillez prendre note que la bibliothèque fermera pour l'été à compter du 22 juin. Donc dernier soir le 21 juin. Pour ce qui est de la réouverture tout dépendra de l'accessibilité de la bibliothèque et de l'avancement des travaux d'égouts. Bon été à tous. Josée Parent, responsable.

FABRIQUE DE SAINT-ÉLOI

-Dimanche 26 juin 2022 à 10h messe à la chapelle de l'église entré côté ouest.

-La Fabrique est à la recherche d'une personne pour faire le gazon dans le cimetière, nous possédons un tracteur ainsi d'un coupe bordure. Pour plus d'information (418) 898-6002 et demandez Gisèle Saindon.

GRIPPE AVIAIRE

La présence de la grippe aviaire a été confirmée au Québec chez des oiseaux sauvages. Des cas ont aussi été trouvés dans des élevages de volaille. Vous pouvez signaler les oiseaux sauvages malades ou morts en composant le 1 877 346-6763.

La grippe aviaire est une maladie à déclaration obligatoire. Elle doit donc être rapportée au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et à l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Les oiseaux sauvages sont reconnus comme étant des réservoirs naturels du virus de l'influenza aviaire.

RAPPEL / LANCEMENT DU LIVRE DE MONSIEUR RAYMOND BEAUREGARD

Monsieur Raymond Beauregard est un artiste en art populaire depuis déjà 15 ans. Maintenant à la retraite, il écrit ses mémoires et raconte son coin de province, Les Basques ainsi que son village, Saint-Éloi. Dans son livre, il raconte les faits vécus de sa famille avec humour et amour ainsi que de cette belle région qu'est le Bas Saint-Laurent. Certaines de ses œuvres y seront également présentées.

Venez rencontrer l'auteur de cet ouvrage **le Samedi 18 juin 2022 de 10h00 à 17h00** à la salle Adélar-Godbout.



 **Ministère de la Sécurité publique du Québec** ✓

- Assurez-vous que les sorties, les corridors et les autres voies de circulation sont libres d'accès.
- Vérifiez s'il y a des avertisseurs et s'ils fonctionnent bien.
- Prévoyez un plan d'évacuation et identifiez le point de rassemblement.

 **Vous déménagez?**
N'oubliez pas la prévention incendie!

 **Québec** 